



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

**Préavis N° 22/2007 concernant le budget 2008  
du Fonds culturel Riviera**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du vendredi 7 décembre 2007 présidée par M. Guy Marti, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 22/2007, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- d'adopter le budget 2008 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 7 décembre 2007.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Guy Marti



La secrétaire

Valérie Wullemmin

St-Légier-La Chiésaz, le 10 décembre 2007

---